

CHEMIN CHOUETTE «VERS CHASSERAL»

Avec l'aide efficace et sympathique de plusieurs membres de la société philanthropique l'Union du Val-de-Ruz, le balisage complet du deuxième chemin chouette d'Espace Val-de-Ruz dénommé «Vers Chasseral», a été terminé au début octobre.

Il débute au terminus de l'arrêt de bus à Villiers et nous emmène à Chasseral par Les Planches, Le Côté, Le Pâquier, La Combe Biosse, la métairie de Dombresson et arrive à l'Hôtel de Chasseral.

Pour le retour, nous passons par la crête puis par les métairies de l'Île, d'Aarberg, de Chuffort et descendons sur Villiers par Clémesin. Il faut compter près de 6 heures de marche, sans les arrêts, pour faire le tour complet.

On peut tout aussi bien parcourir le chemin en sens inverse ou n'en faire qu'une ou l'autre partie par exemple:

- Villiers, Les Planches, Le Pâquier, Clémesin, Villiers: environ 2h30

- Le Pâquier, Chasseral et retour au point de départ par Clémesin: environ 4h30

Durant cet hiver le groupe de travail Eco-tourisme d'Espace Val-de-Ruz préparera deux flyers pour les deux chemins chouettes déjà balisés «Seyon» et «Vers Chasseral» avec cartes et renseignements sur les endroits parcourus, les temps de marche, les arrêts de bus, les places de parking, etc...

Des panneaux d'informations sur les curiosités de la région parcourue seront également réalisés et installés dans les différents lieux de passage (églises, moulin de Bayerel, fermes, restaurants, métairies, forge du Pâquier, etc...)

L'été prochain, nous réaliserons d'autres «Chemins chouettes» en fonction des moyens à disposition.

Pierre-André Chautems



Allée des Planches (photo: P.-A. Chautems)

DES ÉLUS DÉBORDÉS

Les élus du Val-de-Ruz ont un emploi du temps bien chargé. Normal me direz-vous, si on accepte la fonction, on prend la charge qui va avec. Un conseiller communal a bon nombre de responsabilités: son dicastère, les séances de l'exécutif de sa commune, celles du législatif, les différentes commissions et les séances des syndicats intercommunaux. Ces Conseillers communaux sont des miliciens et ont donc, pour la plupart, un travail à 100%, à assumer durant la semaine. Après avoir pris la température auprès de quelques-uns des membres des 16 exécutifs de la vallée, on se rend compte que les soirées de libre ne sont pas légion dans les agendas des élus. Au mieux, trouve-t-on sur la semaine un à deux soirs au cours desquels les conseillers peuvent vaquer à autre chose qu'à ce que leur impose leur fonction.

On frise parfois le tiers temps

De leur propre avis, les membres d'exécutifs communaux que nous avons interrogés estiment que leur occupation d'élu représente, en moyenne sur une année, un taux d'occupation de 10 à 15%. A certaines périodes, comme au printemps lors des comptes ou à l'automne, lors de l'élaboration du budget, ce chiffre passe à 25, voire 30%.

Dans certaines communes, comme par exemple aux Geneveys-sur-Coffrane où un poste est toujours vacant à l'exécutif, les élus en place ont décidé de hiérarchiser les réunions et de prendre part à celles qui sont incontournables pour la bonne marche du village. La priorité va donc à ce qui touche la commune (séances du Conseil communal et du Conseil général), puis la région

proche (séances des syndicats intercommunaux) et enfin le canton. Au-delà, la représentation des Girafes n'est pas forcément assurée, faute de temps. Pour les mêmes motifs, les élus font aussi l'impasse sur les inaugurations et autres apéros officiels.

D'autres communes du Val-de-Ruz fonctionnent également avec un exécutif restreint. C'est le cas, par exemple, de Chézard-Saint-Martin où un siège cherche toujours preneur. L'exécutif rappelle régulièrement devant le Conseil général qu'un fauteuil est libre, mais le moins qu'on puisse dire, c'est que les candidats ne se bousculent pas au portillon.

Des rapports toujours plus pointus

En plus des différentes séances, il y a les dossiers que les élus doivent potasser. Tous s'accordent à dire qu'ils sont toujours plus nombreux, toujours plus pointus et toujours plus truffés de termes juridiques. Ils prennent donc toujours plus de temps pour être lus et compris. Et si durant la journée les Conseillers communaux travaillent, c'est tôt le matin ou tard le soir qu'ils prennent le temps de se pencher sur les documents.

Ce qui pourrait changer

En regard de toutes ces problématiques liées au temps à disposition et aux rapports toujours plus touffus, les Conseillers communaux que nous avons interrogés voient d'un bon œil le projet de fusion en cours d'élaboration dans le Val-de-Ruz. L'un d'eux s'est tout de même inquiété de la perte de proximité qu'engendrerait la centralisation de l'exécutif en cas de fusion. Actuellement, la réac-

tion des autorités communales face à un problème peut être très rapide. Est-ce que la promptitude sera encore de mise avec la nouvelle structure?

On peut imaginer que oui, puisque selon le premier scénario présenté à la population à la fin du mois d'octobre, le législatif issu de la fusion devrait compter des représentants de chacune des communes actuelles. La nouvelle organisation comprendra un exécutif de 5 membres élus, avec un taux d'activité à définir, mais variant entre 60 et 100%.

De 16 Conseils généraux, le Val-de-Ruz passera, selon la variante la plus optimiste à un seul qui se réunira entre 2 et 4 fois par année. Quelques commissions resteront obligatoires, mais c'est surtout au niveau des collaborations intercommunales que le calendrier sera fortement allégé. Actuellement, il y a 88 collaborations exclusivement internes au Val-de-Ruz. La plupart d'entre elles seront internalisées à la nouvelle commune. Si on admet qu'à l'heure actuelle ces collaborations représentent au minimum 2 assemblées par année (une pour les comptes, une pour le budget), c'est une «économie» de 176 séances qui serait réalisée. Un travail qui ne disparaîtrait pas mais qui serait imputé au nouvel exécutif pour les comités de direction et au législatif pour les décisions des assemblées des délégués.

Un gain de temps considérable que les actuels membres d'autorités qui ne siègeront plus pourront utiliser comme bon leur semble. /cwi